

● Pour une collectivité forte

Le Mouvement Pour l'Alsace fait un triple constat après la promulgation du texte de loi sur la Collectivité européenne d'Alsace. Le premier est une satisfaction. Ainsi le MPA « ne peut que se réjouir que la loi permette la mise en œuvre de la fusion des deux départements du Rhin déjà votée par les conseils départementaux et approuvée par décret. C'est un préalable au rétablissement d'une région Alsace renouée, en attendant, la constitution d'un puissant contre-pouvoir à la région Grand Est, sans compter le bénéfice qu'apporte le retour du mot Alsace sur les cartes politiques et administratives ». Toutefois, « les compétences spéciales accordées par la loi sont modestes. Sur aucun des sujets la nouvelle collectivité n'obtient des pouvoirs entiers qu'elle peut mettre en œuvre en pleine autonomie ». Enfin, « le MPA est profondément déçu qu'il n'ait pas été créé de collectivité Alsace sortie de la région Grand Est, comme le souhaite l'immense majorité des Alsaciens. (...) Il n'existe pas de force capable d'arracher cette décision à l'exécutif national. Notre classe politique est bien trop divisée. Et si les associations ont fait leur travail de réflexion, de lobbying auprès des élus et du gouvernement, ainsi que de mobilisation des citoyens, ceux-ci n'étaient pas prêts à bloquer des aéroports ou des périphériques pour faire plier le pouvoir central ». En conclusion, « il faut en finir avec le Grand Est, car la majorité des Lorrains et des Champenois n'en veut pas non plus » et « la CEA devra être organisée et dirigée de manière suffisamment forte pour démontrer le caractère non viable de la mégarégion artificielle », poursuit le mouvement présidé par André Reichardt.

J.H.